

Nos revendications doivent être entendues !

Le sens d'un vote

Aux dernières élections législatives, des millions d'électeurs ont voté pour écarter le danger de l'extrême-droite mais aussi pour de véritables mesures sociales, qui permettent de mieux vivre :

- L'augmentation des salaires et le SMIC à 1600 € net (2000 € brut).
- L'indexation des salaires et des retraites sur les prix.
- L'abrogation de la réforme des retraites à 64 ans.
- Des moyens nouveaux pour les services publics (santé, éducation ...)

Nous savons que, pour défendre les intérêts capitalistes, Macron et d'autres vont multiplier les manœuvres pour empêcher ces mesures sociales ou les amoindrir.

Comme organisation syndicale, la CGT ne se mêle pas du « casting » du gouvernement, mais entend tout faire pour que les revendications soient satisfaites.

Nous n'avons pas voté pour voir se poursuivre la même politique antisociale !

Comme Sophie Binet l'a dit avant les élections, le bulletin de vote est un outil mais n'est pas un chèque en blanc.

C'est pourquoi, quelle que soit la composition du gouvernement, la CGT appelle les salariés et retraités à préparer une rentrée revendicative et offensive !



Agenda

Judi 22 août : Pique-nique aux Echelles de la Mort
Départ à 8H30 et 10H30 parking piscine Sochaux.

Vendredi 30 août : Congrès du syndicat
à 8H à Bussurel, salle du Moulin.

Judi 5 septembre : Réunion Collectif-retraités
A 14H salle Thourot (Montbéliard)

Vendredi 13 septembre : AG de rentrée de l'UL
à 8H30 à Exincourt salle Morel (terrain de foot derrière Hyper U)

A vérifier

Si vous n'avez pas ou plus d'impôt à payer, le solde du crédit d'impôt de vos cotisations syndicales 2023 doit vous être versé le 24 ou le 31 juillet.

Si vous avez encore des impôts à payer, la déduction interviendra sur votre solde d'impôt le 26 septembre.

Veillez nous excuser de cette interruption momentanée ...

Notre site internet était jusqu'à présent très fréquenté. Les futurs retraités y trouvaient des explications complètes sur leur prochaine retraite, les démarches à entreprendre, les pièges à éviter et une feuille de calcul automatique. D'autres y trouvaient de nombreux éléments sur l'histoire ouvrière de notre région, des vidéos et certains livres comme « En Marche » de Georges Minazzi, « Peugeot : une milice patronale » de Claude Angeli, « Jeanne et Lucien » sur la grève

de mai/juin 1968 à Sochaux.

En juillet, l'hébergeur « free » nous a déconnecter sans explication et notre site internet est maintenant inaccessible.

Il va donc falloir trouver une autre solution sachant que nous ne voulons pas d'un système qui serait pollué par les publicités.

Nous sommes preneurs de toutes vos idées et suggestions.

Abakar : Un succès de la solidarité contre l'injustice

Un parcours remarquable

Fuyant les violences familiales et communautaires, Abakar, d'origine guinéenne, a traversé Sahara et Méditerranée et est arrivé en France à 14 ans en 2016. Mineur isolé, il a appris le français et passé son CAP de cuisinier au lycée Mandela d'Audincourt.

Un acharnement scandaleux

Il y a 4 ans, le préfet a décidé d'expulser ce jeune travailleur, au seul motif qu'il avait atteint l'âge de 18 ans, sans qu'il n'y ait rien à lui reprocher et alors que les métiers de la restauration manquent cruellement de personnel qualifié.

Nous avons été nombreux à nous mobiliser contre cette injustice : syndicats, associations, organisations politiques, municipalité d'Audincourt, travailleurs ou retraités solidaires, personnel du lycée et du Centre de formation des apprentis qui avaient côtoyé Abakar.

Nous nous sommes heurtés aux mensonges et aux manœuvres du préfet et des gendarmes : Abakar a été expulsé.

Chaîne de solidarité

Le Comité de soutien qui s'est constitué a décidé de ne pas en rester là.

La chaîne de solidarité qui s'est mise en place à permis de mettre Abakar en sécurité au Sénégal de lui trouver un travail saisonnier, de l'aider à subvenir à ses besoins.

Ici, un employeur a proposé de l'embaucher en CDI. Les démarches de retour ont été longues et difficiles, le ministère de l'Intérieur refusant sans raison de lui accorder son visa.



Un succès qui fait chaud au cœur

Les différents recours ont fini par aboutir, et Abakar va pouvoir reprendre son activité professionnelle. C'est le résultat d'une chaîne de solidarité qui ne s'est pas démentie pendant 3 ans et ½. Merci à toutes celles et tous ceux qui, à un moment ou à un autre, sous une forme ou sous une autre, ont contribué à ce combat contre l'injustice.

Sortie conviviale jeudi 22 août aux « Echelles de la mort »

Vers Fournet-Blancheroche, le Doubs creuse sa vallée entre de hautes falaises calcaires et sert de frontière entre la France et la Suisse. Un endroit pittoresque et magique, riche de légendes et d'histoires de contrebandiers.

Pas d'inquiétude ! La promenade que nous ont concoctée Daniel et Nadine ne passe pas par les échelles mais reste le long du Doubs, sans acrobatie ni dénivelé !

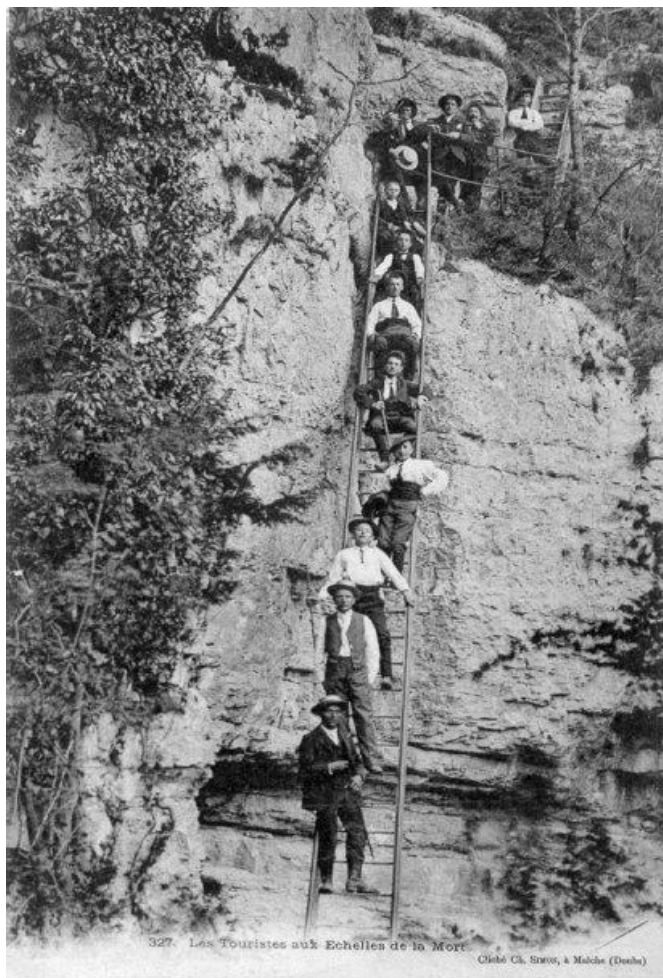
Ce qui n'empêchera nullement celles et ceux qui veulent des sensations fortes d'aller s'y frotter car la balade passe à proximité.

Comme à l'accoutumée,

- Ceux qui veulent marcher un petit peu partent à 8H30 du parking piscine de Sochaux en co-voiturage.
- Ceux qui participent seulement au repas démarrent du même endroit à 10H 30

On se retrouve tous pour un pique-nique tiré du sac vers l'usine hydroélectrique du Refrain (départ de la Via Ferrata), sur l'aire de loisir où il est possible de s'abriter du soleil.

Un beau moment en perspective à partager en famille et entre amis.



327. Les Touristes aux Echelles de la Mort. Cléobé Ch. Strass, à Malche (Doubs)

Vendredi 30 août : Congrès du syndicat à 8H à Bussurel

Tous les 3 ans, notre syndicat CGT de PSA Sochaux tient une journée de Congrès avec l'ensemble de ses sections syndicales d'actifs et de retraités. C'est le moment où l'on fait le bilan de notre activité, où l'on définit les priorités pour les années à venir (document d'orientation), et où l'on élit celles et ceux qui seront chargés de « conduire

la barque » jusqu'au Congrès suivant. Notre section de retraités, lors de sa réunion du 6 juin a choisi ses délégués et validé ses candidatures au Comité exécutif et à la Commission financière de contrôle. Si vous souhaitez aussi participer à ce Congrès, merci de le faire savoir rapidement pour des questions d'organisation.

Vendredi 13 septembre : AG de rentrée de l'Union Locale

Les syndiqués CGT du Pays de Montbéliard, qu'ils soient du privé (automobile, cycle, fonderie, sidérurgie, nettoyage ...) de l'énergie, de la fonction publique territoriale ou hospitalière, de l'éducation nationale ... en activité ou retraités, sont invités à cette assemblée générale de rentrée.

Cette rencontre permettra de :

- ✓ faire le point de la situation,
- ✓ fixer nos priorités pour l'emploi, le pouvoir d'achat, les services publics et la protection sociale.
- ✓ De nous mettre d'accord sur les actions communes à mener

De 8H30 à 16H30 salle Morel à Exincourt (au terrain de foot derrière Hyper U)

Pour le repas (participation 5 €) s'inscrire auprès de Bruno au 06 07 59 57 73.

Les petites retraites en accusation !!

Les médias relaient souvent des « fake news » affirmant à tort que des gens n'ayant jamais travaillé gagnent en retraite plus que ceux qui ont bossé.

Derrière ces mensonges, il y a la volonté de :

- ✓ Faire croire que le minimum vieillesse est trop généreux avec son plafond de 1012 € !
- ✓ Créer des jalousies entre retraités pour les dé-

tourner de l'action commune pour l'augmentation de toutes les retraites.

Pour rétablir la vérité, nous vous expliquons ci-dessous les 2 dispositifs évitant aux « petits retraités », surtout des femmes, de basculer dans l'extrême pauvreté.

Un filet de sécurité utile mais qui ne remplace pas la nécessité de meilleures retraites.

Le minimum contributif (MICO)

Le MICO est un complément de la CARSAT pour que les petites retraites atteignent un montant minimum compris entre 733 € et 876 € (en fonction du nombre de trimestres effectivement cotisés).

Pour avoir droit au MICO, il faut partir en retraite avec le taux plein, soit à 67 ans, soit en ayant acquis ce taux plein avant, en validant tous ses trimestres ou en raison d'une invalidité.

Si le versement du MICO amène le total retraite CARSAT + retraite complémentaire au-dessus de 1367 €, le MICO est réduit pour respecter ce plafond.

En 2022, 5,7 millions d'assurés sociaux soit 1 retraité sur 3 bénéficiaient du MICO pour un montant moyen de 129 €.

74 % des bénéficiaires sont des femmes qui ont validé leurs trimestres avec de faibles salaires.

En effet, le calcul des retraites CARSAT sur les 25 meilleures années pénalise particulièrement les femmes qui sont passées à temps partiel pour s'occuper des enfants. Le retour aux 10 meilleures années permettrait déjà de réduire sensiblement le nombre de ces petites retraites.



Le Minimum Vieillesse (ASP)

L'Allocation Spécifique Personne Agée est une aide d'Etat pour garantir un minimum de ressources à tous, au travail ou en retraite, indépendamment du nombre de trimestres validés à la Sécu.

Pour percevoir l'ASP, il faut :

- ✓ Avoir plus de 65 ans
- ✓ Résider en France.
- ✓ Gagner moins de 1012 € par mois (personne seule) ou moins de 1571 € (pour un couple).

Le versement n'est pas automatique. Il faut faire la demande à sa CARSAT, qui en assure la gestion pour le compte de l'Etat. Après vérification de vos ressources (salaire, retraite, biens immobiliers...) l'ASP complète vos revenus jusqu'au plafond :

Une personne seule avec 800 € de revenu, a droit à 212 € d'ASP pour atteindre le plafond de 1012 €

L'ASP est récupérable sur la succession si le patrimoine net est supérieur à 105 300 €. En clair, si le bénéficiaire de l'ASP est propriétaire de son logement, l'Etat se remboursera à son décès.

700 000 personnes bénéficient de l'ASP en majorité des femmes seules, avec un montant moyen de 490 €. Les études estiment que la moitié de celles et ceux qui y auraient droit ne font pas la demande.

Contre les idées fausses

Si un retraité touche, avec ou sans MICO, une retraite inférieure à 1012 €, il peut demander à bénéficier de l'ASP. **De telle sorte qu'une personne ayant cotisé ne peut en aucun cas toucher moins qu'une personne qui n'a pas cotisé !**

Les bénéficiaires du MICO et de l'ASP sont proches du seuil de pauvreté. Leur nombre augmente avec le nombre de trimestres exigés qui rend plus difficile l'ouverture du droit à une retraite complète.

La CGT revendique une modification des règles (nombre de trimestres exigés, calcul sur les 10 meilleures années) pour assurer une retraite décente à tous et toutes.